

GROUPE CONTENTIEUX

Arbitrage et modes alternatifs de résolution des conflits



Le contentieux fait partie intégrante de la culture d'Orrick Rambaud Martel. Fort de sa longue expérience du système judiciaire français alliée à la force de frappe d'un cabinet international, Orrick Rambaud Martel vous assurera :

- Un regard pragmatique et préventif
- Une connaissance approfondie de votre secteur d'activité
- Un suivi ininterrompu de vos opérations
- Une assistance transfrontalière et multi-juridictionnelle

Une assistance transfrontalière et multi-juridictionnelle :

Le cabinet intervient devant les juridictions ou autorités administratives, financières, civiles ou pénales, ainsi que devant le Conseil Constitutionnel et les juridictions européennes. Il assiste également ses clients dans le cadre de résolutions alternatives des conflits.

Orrick Rambaud Martel intervient à tous les stades des procédures de résolution des conflits et bénéficie d'un savoir-faire particulier dans les domaines suivants :

Contentieux des fusions-acquisitions :

Le cabinet offre l'expérience tirée d'années de pratique dans le domaine des fusions-acquisitions et de conflits entre actionnaires. Sa position de leader depuis plus de 20 ans en fait un atout de poids.

Contentieux financiers et boursiers :

Le cabinet s'est forgé une réputation internationale dans le domaine du contentieux financier. Il représente les différents acteurs de ce secteur lors de différends contractuels ou liés à la mise en cause de leur responsabilité. Il intervient notamment dans des affaires multi-juridictionnelles d'envergure.

Orrick Rambaud Martel bénéficie également d'une expertise reconnue en matière de contentieux boursiers et de gestion des procédures de sanctions devant l'AMF. Il représente ses clients dès le début de l'enquête initiée par l'AMF et les accompagne à tous les stades de la procédure éventuelle.

Contentieux commerciaux, restructurations et responsabilité du fait des produits :

Orrick Rambaud Martel intervient en matière de contentieux commerciaux ou dans le cadre de procédures amiables lors de différends liés à l'exécution de contrats, à des pratiques de concurrence déloyale, à la distribution des produits, à la responsabilité du fait des produits ou à la rupture de relations commerciales.

Droit pénal des affaires et droit pénal du travail :

Le cabinet assiste et représente ses clients à tous les stades de la procédure pour les infractions telles que le blanchiment, la corruption internationale, les infractions financières... Il intervient pour la mise en place de formations et de programme de prévention destinées à limiter le risque pénal (audit, délégation de pouvoirs, « *compliance programs* », enquêtes internes...) Il bénéficie d'une expertise reconnue en matière de délits financiers (abus de biens sociaux, délit d'initié, publication d'informations mensongères...), en droit pénal du travail (délit d'entrave, infraction à la législation en matière d'hygiène et de sécurité, responsabilité du chef d'entreprise, prêt de main d'œuvre illicite...) ainsi qu'en droit pénal international (corruption internationale, blanchiment d'argent, infractions financières ...).

Droit social :

Le cabinet intervient en matière de relations individuelles et collectives du travail pour accompagner les entreprises dans leur organisation et leurs mutations. Il les assiste dans la prévention et le règlement amiable des risques et des conflits individuels et collectifs.

Orrick Rambaud Martel - Cabinet d'avocats
31 avenue Pierre 1er de Serbie - 75782 Paris Cedex 16
Tel : 01 53 53 75 00 Fax : 01 53 53 75 01

Beijing Berlin Düsseldorf Francfort Hong Kong Londres Los Angeles Milan Moscou
Munich New York Orange County Paris Portland Rome Sacramento San Francisco
Seattle Silicon Valley Shanghai Taipei Tokyo Washington DC
www.orrick.com

GROUPE CONTENTIEUX

Arbitrage et modes alternatifs de résolution des conflits



Droit public, construction et environnement / droit immobilier :

Les avocats assistent et représentent leurs clients – acteurs publics ou entreprises - devant l'ensemble des juridictions administratives et financières (CRC, CDBF). Ils les défendent notamment lors de procédures de passation de contrats publics et dans le cadre de contentieux de l'exécution. Le groupe dispose d'une expérience diversifiée, notamment en contentieux de la responsabilité des constructeurs français et étrangers de bâtiments ou d'ensembles industriels, en contentieux EPERS, ou en matière de sinistres industriels.

Droit de la concurrence :

Le cabinet intervient sur des questions de pratiques anticoncurrentielles, contrôle des concentrations, aides d'Etat, distribution, pratiques restrictives ou concurrence déloyale, devant les juridictions commerciales, civiles, pénales ou arbitrales, communautaires ou françaises, et devant la Commission européenne, l'Autorité de la concurrence et les régulateurs sectoriels.

Arbitrage et autres modes alternatifs de résolutions des conflits :

Orrick Rambaud Martel accompagne ses clients dans tous modes alternatifs de résolution des conflits, tels que l'arbitrage, la médiation et la conciliation. La diversité des profils qui composent le cabinet garantit sa capacité à intervenir quels que soit la langue de travail, le droit et les règlements applicables. Les avocats mettent leur expérience de conseil et d'arbitre au service de leurs clients pour les accompagner tout au long des procédures arbitrales.

DES COMPETENCES RECONNUES

"Esteemed founding partner Jean-Pierre Martel continues to be hailed as "one of the best litigators in France." Following widespread praise, "very polished" international arbitration expert Laurent Jaeger climbs the rankings. Peers admire his "perfect handling of aggressive situations." He acts for domestic and foreign industrial players from sectors including chemicals, oil and gas, mining, pharmaceuticals, hotels, aircraft and car manufacturing. He is co-head of the firm-wide international arbitration practice. Banking and commercial litigation expert Philippe Hameau has "a very fine reputation," according to peers. Widely respected litigation partner Frédéric Lalance has been impressively active recently on disputes in a range of sectors. Also "an excellent litigator," Jean-Michel Le Prêtre handles both transactions and disputes in a wide range of areas including M&A, stock exchange regulation, joint ventures, commercial contracts, professional liability, media and advertising law, and banking and finance. Senior counsel William Laurence Craig has been "one of the leading names on the international arbitration scene for decades." He continues to sit as counsel and arbitrator in disputes, particularly in the telecoms sector of late."

Chambers Europe 2012 – Dispute Resolution / International Arbitration

"This sizeable dispute resolution practice maintains a robust position in the market. In common with many of its competitors in France, the team's lawyers are able to handle both contentious and transactional work. It has seen an increase in insolvency litigation and shareholder and management disputes in recent times."

Chambers Europe 2012 – Dispute Resolution

"Orrick Rambaud Martel is handling major financial, commercial and corporate disputes including disputed successions. The key partners are Frédéric Lalance, who chairs the firm's European litigation group, as well as Dominique Bordes, and Jean-Pierre Martel, who is among the most respected advisers at the French Bar. Clients include top companies, auditors and financial institutions. The team obtained a favourable judgement from the French Supreme Court in the high-profile MATIF case."

Legal 500, 2012 – Dispute resolution: Commercial litigation

Orrick Rambaud Martel - Cabinet d'avocats
31 avenue Pierre 1er de Serbie - 75782 Paris Cedex 16
Tel : 01 53 53 75 00 Fax : 01 53 53 75 01

Beijing Berlin Düsseldorf Francfort Hong Kong Londres Los Angeles Milan Moscou
Munich New York Orange County Paris Portland Rome Sacramento San Francisco
Seattle Silicon Valley Shanghai Taipei Tokyo Washington DC
www.orrick.com

GROUPE CONTENTIEUX

Arbitrage et modes alternatifs de résolution des conflits



“Orrick Rambaud Martel manages numerous ICC cases including major energy, construction and gas disputes in Africa and Europe. These included representing Vivendi in its ICC dispute with Deutsche Telekom and Elektrim. The team is jointly led by William Laurence Craig, George Rigo and Laurent Jaeger, who co-heads the firm’s global practice. Partners represent parties in cases but are also regularly appointed as arbitrators.”

Legal 500, 2012 – Dispute resolution: International arbitration

VOS CONTACTS

Laurent Jaeger, ljaeger@orrick.com

Frédéric Lalance, flalance@orrick.com

Jean-Pierre Martel, secretjpm@orrick.com

Christine Guillot-Bouhours, cguillotbouhours@orrick.com

Philippe Hameau, phameau@orrick.com

Jean-Michel Leprêtre, jmlepretre@orrick.com

Philippe Rinciaux, princiaux@orrick.com

Catherine Saint Geniest, csaintgeniest@orrick.com

Frédéric Torron, ftorron@orrick.com

William Laurence Craig, wlcraig@orrick.com

Orrick Rambaud Martel - Cabinet d'avocats
31 avenue Pierre 1er de Serbie - 75782 Paris Cedex 16
Tel : 01 53 53 75 00 Fax : 01 53 53 75 01

Beijing Berlin Düsseldorf Francfort Hong Kong Londres Los Angeles Milan Moscou
Munich New York Orange County Paris Portland Rome Sacramento San Francisco
Seattle Silicon Valley Shanghai Taipei Tokyo Washington DC
www.orrick.com